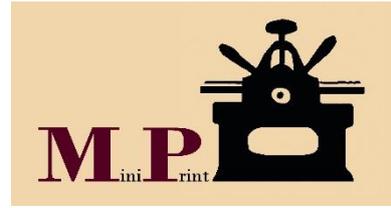


1ère GCB-MiniPrint Internationale 2022

Graphik-Collegium Berlin e.V., John-Sieg-Str. 13, 10365 Berlin
<https://graphik-collegium-berlin.de>, miniprint@graphik-collegium-berlin.de



Appel à participation

L'association Graphik-Collegium Berlin e.V. (GCB) a été fondée en 2015 par des graveurs et des dessinateurs berlinois. Elle compte actuellement près de 40 membres et son siège se trouve au STUDIO BILDENDE KUNST (dans la villa Skupin, construite vers 1925) à Berlin-Lichtenberg. L'idée d'organiser une exposition de mini-gravures est étroitement liée à la pandémie de Corona. Pendant le confinement, une action MailArt interne à l'association a été mise en place, simplement pour rester en contact les uns avec les autres et garder un lien social. En effet nos locaux et l'atelier ont également été touchés par la fermeture. L'exposition de ces cartes postales qui a eu lieu l'année dernière a reçu un écho très positif de la part des participants et du public. Il a été rapidement convenu de renouveler cette action. Alors pourquoi pas en alternance avec une exposition de travaux réalisés dans notre médium de prédilection, la gravure ?

Droits de participation

Le concours GCB-MiniPrint est destiné à devenir un événement biennal ouvert à tous les artistes internationaux âgés de plus de 18 ans qui utilisent des techniques de gravures traditionnelles, expérimentales et mixtes.

Tous les supports classiques de l'estampe sont admis (impression en relief, lithographie, sérigraphie, héliogravure et monotypie). Les photographies, les impressions numériques et les reproductions directes d'œuvres d'art ne sont pas acceptées.

Tous les artistes doivent accepter les conditions de participation ci-dessous.

Calendrier

- Début des inscriptions : 25 juillet 2022
- Fin des inscriptions : 10 septembre 2022
- Notification pour les artistes et les œuvres sélectionnés : avant le 20 septembre 2022 (par e-mail)
- Date limite de réception des œuvres sélectionnées : 25 octobre 2022 (cachet de la poste faisant foi)
- Exposition au STUDIO BILDENDE KUNST : novembre/décembre 2022
- Les œuvres exposées seront renvoyées par la poste : janvier 2023

Conditions de participation

1.) Il n'y a pas de frais d'inscription.

2.) Formulaire d'inscription

L'inscription par les artistes doit être effectuée pendant la période d'inscription. Pour ce faire, il faut remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer par e-mail à miniprint@graphik-collegium-berlin.de sous forme de fichier PDF ou JPEG, accompagné des œuvres au format numérique (voir 3.). Vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre site web (également lien fichier PDF).

Remplissez le formulaire d'inscription aussi clairement que possible, car il s'agit précisément des informations que nous utiliserons pour créer tout le matériel d'exposition, le catalogue et

Graphik-Collegium Berlin e.V., c/o Studio Bildende Kunst, John-Sieg-Str. 13, 10365 Berlin

E-Mail: graphik-collegium-berlin@web.de, <https://graphik-collegium-berlin.de>

Amtsgericht Charlottenburg VR 34562, Kontoverbindung: Berliner Sparkasse, IBAN: DE33 1005 0000 0190 5063 93

les supports publicitaires. Le nom de l'artiste et le pays doivent être clairement indiqués et les œuvres seront étiquetées comme indiqué dans ce formulaire.

3.) Soumission des oeuvres

Les artistes candidats doivent joindre des images de deux oeuvres au maximum au format numérique JPEG à miniprint@graphik-collegium-berlin.de. Les images envoyées seront utilisées à des fins promotionnelles, pour le site web ou le catalogue, et doivent donc avoir une bonne qualité de présentation. Les images jointes doivent avoir une résolution d'au moins 300 dpi (max. 1,5 GB) et être nommées de la manière suivante:

Nom_Prénom_Titre.jpg (exemple:Miller_John_Untitled2.jpg)

Les travaux envoyés doivent avoir un format maximal de 10 x 15 cm (taille de l'image, format portrait ou paysage), sur une taille de papier comprise entre un minimum de 12,7 x 17,8 cm (format portrait ou paysage) et un maximum de 15,2 x 20,3 cm (format portrait ou paysage). Les formats de papier qui dépassent le format maximal sont coupés afin de pouvoir être exposés.

Toutes les contributions soumises recevront un e-mail de confirmation confirmant que nous avons bien reçu tous les documents requis.

4.) Présélection

Un jury de sélection (composé de membres du GCB) peut effectuer une présélection parmi toutes les soumissions. Cela devient nécessaire si le nombre total de soumissions dépasse notre capacité. Tous les artistes sélectionnés seront avertis par email au plus tard le 20 septembre 2022 et invités à nous envoyer les oeuvres originales au plus tard le 5 octobre 2022 (cachet de la poste).

5.) Envoi des oeuvres

Tous les artistes sélectionnés sont invités à envoyer des tirages de leurs oeuvres, qui seront examinées par le jury, à l'adresse suivante :

Graphik-Collegium Berlin e.V. – MP 22
STUDIO BILDENDE KUNST
John-Sieg-Strasse 13
10365 Berlin
Allemagne/Deutschland

L'envoi des oeuvres se fait aux frais des artistes participants.

Veuillez envoyer les oeuvres correctement emballées et protégées de manière adéquate pour le transport (sans cadre ni passe-partout) de produits imprimés (par exemple entre 2 feuilles de carton solides). Les artistes doivent apposer au dos de chaque oeuvre envoyée le formulaire "Exhibition Tab Form" dûment rempli (qu'ils ont reçu par email avec la confirmation d'acceptation). Les artistes doivent également joindre au colis une enveloppe de retour sur laquelle leur adresse de retour est clairement indiquée. La réexpédition des oeuvres se fait par la poste, aux frais de l'association GCB.

Il est de la responsabilité de l'artiste d'indiquer clairement son adresse de retour sur l'enveloppe qu'il a fournie. Les organisateurs ne sont pas responsables des dommages survenus pendant le transport des oeuvres ou dus à un emballage défectueux. Il est de la responsabilité du candidat d'assurer ses oeuvres s'il le souhaite ; les organisateurs n'assurent pas les oeuvres pendant le transport. Les envois qui arrivent après la date de clôture des inscriptions ou qui diffèrent des oeuvres examinées lors de la phase de sélection seront renvoyés aux frais de l'expéditeur.

6.) Jury et attribution des prix

Tous les travaux présentés (originaux) seront examinés en octobre/ début novembre 2022 par un jury composé d'experts dans le domaine de l'estampe. **Le jury décernera 3 prix (1er prix: 300 euros, 2e prix: 200 euros et 3e prix: 100 euros). En outre, un prix du public (150 euros) sera décerné par un vote des visiteurs de l'exposition.**

Les noms des lauréats seront annoncés lors de la cérémonie d'ouverture officielle (10 novembre). Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent être contestées.

Le gagnant du prix du public sera annoncé lors du finissage de l'exposition (17 décembre).

7.) Exposition

La 1ère exposition internationale GCB-MiniPrint sera inaugurée le 10 novembre 2022 au STUDIO BILDENDE KUNST et sera visible dans la galerie jusqu'au 17 décembre 2022.

Toutes les oeuvres présentées pendant l'exposition seront mises en vente pendant toute la durée de l'exposition, aux prix fixés par chaque artiste dans son formulaire d'inscription respectif (nous demandons aux artistes de fixer des prix raisonnables).

Notez que GCB ne prend aucune commission sur la vente des oeuvres ; 100 % du prix des oeuvres vendues sera versé à l'artiste.

8.) Renvoi des oeuvres

À la fin de l'exposition, fin décembre/janvier 2023 - les oeuvres invendues seront renvoyées par la poste à l'expéditeur (dans l'enveloppe de retour fournie par les artistes), aux frais des organisateurs. Tous les artistes participants recevront également un catalogue numérique gratuit de l'exposition (PDF).

Si l'artiste n'informe pas les organisateurs par écrit d'un changement d'adresse et que le colis est retourné aux organisateurs, des livraisons supplémentaires seront effectuées aux frais de l'artiste. Bien que les estampes soient toujours traitées avec le plus grand soin, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommage pendant le transport.

9.) Accord des artistes

En acceptant de participer à la 1ère exposition internationale Miniprint de GCB, les artistes s'engagent à:

- exposer leurs propres estampes
- confier leurs oeuvres aux organisateurs pour qu'ils les présentent dans l'exposition jusqu'à fin décembre 2022
- accepter la publication d'oeuvres sélectionnées dans la presse, sur Internet et dans d'autres médias, ainsi que sous d'autres formes imprimées ou enregistrées, telles que des bulletins, des catalogues, des vidéos et des CD/DVD, créés pour promouvoir l'exposition principale et les événements connexes. GCB peut également utiliser des reproductions pour promouvoir ses activités (les artistes sélectionnés seront mentionnés en conséquence).

10.) Nouvelles

Les nouvelles (telles que la nomination du jury) ou toute modification nécessaire du déroulement de l'événement seront publiées sur notre site Web (**graphik-collegium-berlin.de**). Pour toute autre demande, veuillez contacter **miniprint@graphik-collegium-berlin.de**

BEZIRKSKULTURFONDS

Das Projekt wird unterstützt vom Bezirkskulturfonds Berlin-Lichtenberg



Graphik-Collegium Berlin e.V., c/o Studio Bildende Kunst, John-Sieg-Str. 13, 10365 Berlin

E-Mail: graphik-collegium-berlin@web.de, <https://graphik-collegium-berlin.de>

Amtsgericht Charlottenburg VR 34562, Kontoverbindung: Berliner Sparkasse, IBAN: DE33 1005 0000 0190 5063 93

